

A NOS CORRESPONDANTS

A M. G. H. D. G.—Vos trois sonnets : "A mon amie," sont charmants ; mais nous en avons déjà 147 dans notre tiroir qui attendent leur tour. Envoyez-nous des poésies d'un autre genre : une fable, une ode, une chanson, et nous publierons vos vers, dont la coupe est facile et élégante. Un sonnet, c'est beau, mais c'est ennuyeux.

REVUE DE LA SEMAINE

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

Le projet du gouvernement de contraindre, même par le bras de l'exécuteur officiel des hautes œuvres—le shérif—les municipalités intéressées dans la construction du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, à verser le montant de leurs souscriptions, a remporté la victoire de la troisième lecture après le conflit suivant :

Pour la troisième lecture :

MM. Alley, Angers, Baker, Champagne, Chapleau, Charlebois, Church, Deschênes, Duhamel, Dulac, Dupont, Fortin (Gaspé), Fradette, Garneau, Gauthier, Houde (Maskinonge), Houde (Nicolet), Kennedy, Lacerte, Lalonde, Larue, Lavallée, LeCavalier, Loranger, Lynch, Martin, Mathieu, McGauvran, Peltier, Picard, Price, Robertson, St. Cyr, Taillon, Tarte, Thornton, Verrault et Wurtele.—38.

Contre la troisième lecture et pour le renvoi du projet aux calendes grecques :

MM. Bachand, Bellingham, Cameron, Chauveau, Daigle, DeBeaujeu, Dumont, Fortin (Montmagny), Joly, Laberge, Lafontaine, Lafrancoise, Marchand, Mollé, Paquet, Préfontaine, Rinfret dit Malouin, Robert, Shehyn, Sylvestre, Turcotte, Watts.—22.

Nous avons constaté que l'énumération faite par la presse quotidienne des députés qui ont voté pour ou contre une proposition, est presque toujours erronée et que l'erreur, par un hasard remarquable, consiste presque invariablement dans l'exagération de la majorité ministérielle. Ainsi, dans l'évaluation du vote précédent, le nombre des soutiens du gouvernement est porté à 40. Comptez bien, vous trouverez 38.

L'opposition n'est pourtant pas de force à subir une diminution, même imaginaire, de son effectif.

L'imposition des nouvelles taxes, nécessitées par la politique gouvernementale concernant les chemins de fer, a été combattue par la proposition suivante de M. Joly :

Que cette Chambre est d'opinion que si le gouvernement administre avec sagesse les affaires publiques et pratique l'économie nécessaire, l'imposition de nouvelles taxes est inutile.

La Chambre se partage ainsi :
Pour la proposition :

MM. DeBeaujeu, Bachand, Bisson, Cameron, Chauveau, Daigle, Dumont, Fortin (Montmagny), Joly, Lafrancoise, Laberge, Lafontaine, Marchand, Mollé, Paquet, Préfontaine, Rinfret, Robert, Shehyn, Sylvestre, Verrault, Watts.—Total : 22.

Contre :

MM. Anger, Alley, Baker, Chapleau, Champagne, Charlebois, Dulac, Dupont, Duhamel, Deschênes, Fortin (Gaspé), Fradette, Gauthier, Garneau, Houde (Nicolet), Houde (Maskinonge), Kennedy, Larochelle, Loranger, Lacerte, Lalonde, Larue, Lavallée, LeCavalier, Lynch, Mathieu, McGauvran, Martin, Picard, Peltier, Robertson, St. Cyr, Turcotte, Taillon, Tarte, Thornton, Wurtele.

Total, d'après la *Minerve* et le *National* : 39. Total réel : 37.

M. Turcotte a présenté une motion à l'effet que le siège du gouvernement fût transféré aux Trois-Rivières. "Ma suggestion, dit-il, est plus sérieuse qu'elle n'en a l'air. Les derniers événements ont démontré qu'il fallait protéger le parlement et le soustraire aux influences extérieures. En le transportant aux Trois-Rivières, un centre beaucoup moins peuplé, on assurerait son indépendance."

M. Lacerte parle en faveur de la motion du député des Trois-Rivières. Il cite l'exemple du gouvernement français, qui a déménagé ses pénates de Paris à Versailles, et laisse entendre que la ville de Québec est au pouvoir des communards, et que ses caves sont remplies de pétrole.

M. Alley, sans assumer la responsabilité de défendre Québec, penche du côté de l'ordre de choses établi.

M. McGauvran, représentant de Montréal-Ouest, serait d'avis, dans le cas de changement de capitale, d'accorder la préférence à Montréal, qui ferait don au gouvernement de son ancien Hôtel-de-Ville.

Chacun prêche pour sa paroisse. M. Préfontaine vante les avantages de Longueuil. M. Bisson décrit le site enchanteur de la ville de Beauharnois, qui, penchée comme une jeune vierge sur la rive embaumée du lac Saint-Louis, mouille sa blonde chevelure dans les ondes transparentes.

Définitivement, sur l'observation de l'honorable Procureur-général, que la loi constitutive de l'Amérique Britannique du Nord n'accorde qu'à l'Exécutif l'initiative d'un pareil changement, le Président déclare hors d'ordre la motion du député des Trois-Rivières.

On remarquera que M. Wurtele, qui était entré dans l'arène parlementaire le drapeau libéral à la main, a passé, armes et bagages, de l'autre côté de la Chambre.

CONSEIL LÉGISLATIF

L'adoption du sous-amendement Mathieu ayant démontré que la majorité de l'Assemblée législative ne considérait plus l'abolition du Conseil législatif que comme une question d'opportunité, l'illustre corps aurait annoncé son intention de faire revenir les représentants du peuple sur leur décision, en leur prouvant par des actes d'utilité, la nécessité même, de son existence.

Il préparerait, en ce moment, une série de lois des mieux conçues et des plus savamment élaborées, pour la réforme et l'amélioration de la chose publique.

Attendons-nous à voir le vaisseau de l'État naviguer à pleines voiles vers le port, sous le souffle puissant des honorables sexagénaires.

OTTAWA

Nous nous reposons sur M. L. O. David du soin d'entretenir nos lecteurs des nouvelles de la capitale.

EUROPE

Après l'élection d'un Pape, les deux plus grands événements de la semaine sont deux discours prononcés, l'un dans le Reichstag, l'autre dans le Reichsrath. Nous prions nos lectrices de ne pas lire ces deux noms trop haut : elles pourraient, dans l'opération, fendre leurs jolies bouches jusqu'à leurs blanches oreilles.

Le Reichstag est l'Assemblée législative de l'Allemagne ; le Reichsrath, de l'Autriche.

L'orateur autrichien a été le prince d'Auesperg, président du Conseil des ministres, lequel a déclaré que plusieurs stipulations de la paix projetée entre les parties belligérantes étaient inacceptables à l'Autriche, et que jamais le gouvernement de François-Joseph ne reconnaîtrait un traité contraire aux intérêts et à la dignité de la monarchie austro-hongroise.

Ces paroles ont produit une immense sensation dans le monde politique, surtout en Angleterre, où elles ont été lues avec avidité. En effet, pour la Métropole, avoir une alliée, c'est toute la question du moment. Une dizaine de ses vaisseaux stationnent dans la mer de Marmara, attendant sous vapeur cette éventualité.

L'orateur prussien, le prince de Bismark, a noyé sa pensée dans une longue tirade de périphrases, de l'ensemble desquelles il résulte que rien n'engagera l'Allemagne dans les complications européennes, excepté le soin de ses intérêts et de son indépendance ; que bien que disposée à offrir ses bons offices aux nations contestantes, elle ne désire aucunement servir d'arbitre à l'Europe.

L'Allemagne servir d'arbitre à l'Europe ! Qui a parlé le premier de cette médiation-là ! C'est le prince de Bismark. Parole significative ! déclaration pleine de lumière ! Depuis six ans que le monde se demande avec anxiété ce que désire l'Allemagne, quel but secret poursuit sottement son méphistophélique chancelier ; enfin ! le mystère est dévoilé ; le

mot de l'énigme est lâché par le prince lui-même. Ce que l'Allemagne veut, le dessein qu'elle laisse deviner après tant de tâtonnements étudiés, de détours ténébreux, de circonlocutions diplomatiques, c'est d'être l'arbitre de l'Europe. Voilà ce que signifie cette négation de chancellerie, qui est une affirmation dans le langage ordinaire.

N'avoir pas dépensé un seul kreutzer, garder intact le moindre de ses soldats, et décider du sort de l'Europe ! Quel magnifique résultat ! Quelle habile politique !

Car être arbitre, c'est être plus que juge, puisque la décision arbitrale est sans appel ; et être arbitre prussien, c'est être plus qu'arbitre, puisque c'est être en même temps l'exécuteur de ses propres sentences.

Attendons les effets de cette terrible parole : l'Allemagne ne désire pas servir d'arbitre à l'Europe, c'est-à-dire l'Allemagne désire servir d'arbitre à l'Europe.

A.-B. LONGPRÉ.

AVIS A NOS ABONNÉS

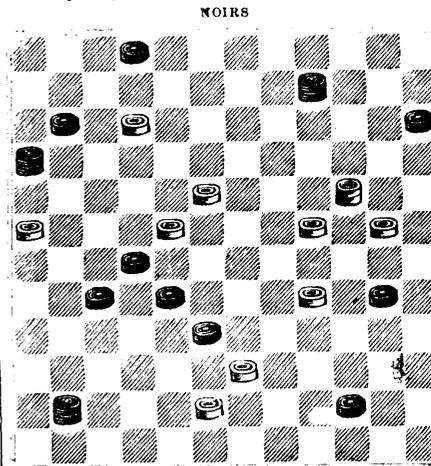
La table des matières du 8e volume (1877) de *L'Opinion Publique* est maintenant prête. Nos abonnés peuvent se la procurer en s'adressant à nos bureaux ou par carte-postale.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 114

Composé par M. FÉLIX BLACK, Montréal.



BLANCS
Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 112
Les Blancs jouent de 27 à 32
Les Noirs jouent de 14 à 25
5 et gagnent

Solutions justes du Problème No. 112
Montréal :—P. A. Sicaud, Félix Black, J. B. Lapointe et O. Robillard.
Sainte-Cunégonde : Alex. Lacaille.
Village-Lançon, Lévis :—N. Samson.
Québec :—N. Langlois, J. Lemieux.

POUR RIRE

Une jolie définition du régime parlementaire, donnée par Louis XVIII :
Je dis à mes ministres :
—Avez-vous la majorité ?
—Oui.
—Alors, je vais me promener.
Le lendemain, je dis à mes ministres :
—Avez-vous encore la majorité ?
—Non.
—Alors, allez vous promener.

Une nouvelle à la main du *Charivari* :
—Propre à rien !
—Canaille !
—Gredin !
—Conservateur !
Ce sont deux individus qui se provoquent dans la rue.
Un d'eux est armé d'un bâton.
—Pose-le donc, lâche ! pose-le donc, ton bâton ! Tu verras un peu, glapit son adversaire.
Emu par ces interpellations, l'individu dépose son bâton par terre.
L'autre s'en saisit aussitôt, et frappant sur le naif à bras raccourcis :
—Hein, je te l'avais bien dit que tu verrais !

Petite scène dans un bureau d'omnibus, rapportée par la *Lune rousse* :
Un monsieur entre, le cigare à la bouche, et demande un numéro de correspondance.

L'employé le lui donne ; puis, levant la tête :
—Monsieur, fait-il sévèrement, si vous voulez fumer ici, il faut éteindre votre cigare, ou aller dehors.

Sur le boulevard des Italiens, un membre de l'ancienne chambre, dont l'élection est, paraît-il, très-contestée, est accosté par un ami :
—Eh bien ! vous voilà député !
—Je préférerais, hélas ! être, en ce moment, sultane favorite...
?????
...Parce que je serais certain d'être...
Validé.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 98 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; L. O. P. Sherbrooke ; Z. Delaunais, H. M. Québec ; N. P. Sorel ; J. E. Giroux, S. Lafrenais, M. Toupin, M. Lafrenais, Montréal ; A. C. Saint-Jean.

Solutions justes du problème No. 99 : MM. M. Lafrenais, J. E. Giroux, M. Toupin, S. Lafrenais, Montréal ; L. O. P. Sherbrooke ; Georges Guay, Z. Delaunais, Québec ; N. P. Sorel ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; A. C. Saint-Jean.

M. James Mason, le brillant joueur d'échecs de New York, doit, dit-on, prendre part au Congrès International d'Échecs qui aura lieu à Paris durant la grande Exposition.

TOURNOI D'ECHECS PAR CORRESPONDANCE

J. W. Shaw, écr. de cette ville, est en ce moment occupé à organiser un tournoi d'échecs par correspondance auquel sont conviés tous les amateurs du Dominion.

Plusieurs fois déjà, nous avons exprimé l'espoir de voir les joueurs d'échecs canadiens prendre part à ces tournois, et nous croyons ne pas nous tromper en disant que bon nombre d'amateurs devraient se faire un devoir d'enregistrer leurs noms, et qu'ils figureraient très-certainement avec avantage et honneur. C'est là une bonne occasion de connaître nos forces, et nous conseillons fortement tous les amateurs canadiens qui ont quelques moments disponibles d'y prendre part.

Nous félicitons M. Shaw de son entreprise, et nous espérons qu'il recevra l'encouragement de tous ceux qui s'intéressent au progrès de cet agréable passe-temps.

Les messieurs qui désireraient inscrire leurs noms sur la liste, qui est déjà ouverte, pourront le faire en s'adressant immédiatement au conducteur du tournoi, J. W. Shaw, écr. No. 26, rue Windsor, Montréal.

Nous publierons les règlements et conditions de ce tournoi dans le prochain numéro.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS.

XVI.

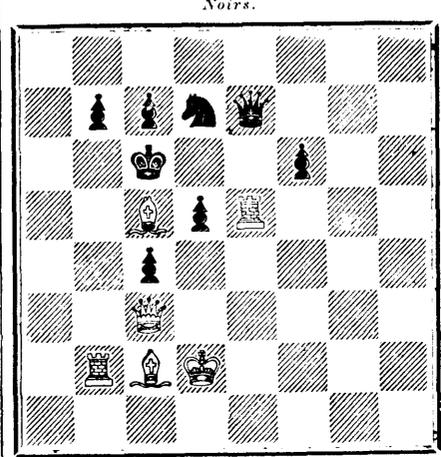
On dit qu'une pièce est clouée quand, attaquée par une autre, elle ne peut se dérouter sans mettre le Roi en échec, ou sans laisser en prise une pièce considérable.

Gagner l'échange, c'est prendre une Tour pour un Cavalier ou pour un Fou ; liquider, c'est échanger les pièces d'égale valeur.

J'adoube veut dire : j'arrange, je rétablis. C'est un mot usité pour avertir que l'on va toucher une pièce, non pour la jouer, mais pour la remettre en place, d'où il suit qu'il faut prononcer ce mot avant de toucher la pièce. (Stratégie raisonnée.)

PROBLÈME No. 102.

Composé par M. E. B. COOK. "P"



Blancs.
Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

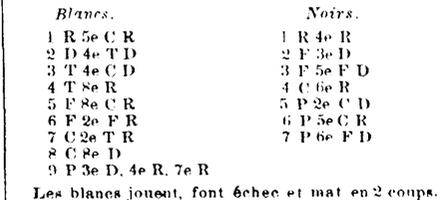
SOLUTION DU PROBLÈME No. 98.

Blancs. 1 T 8e C
2 F 3e F, échec
3 D 8e C, échec
4 C 7e F, échec et mat.

Noirs. 1 T pr. D (meilleur)
2 D 2e C
3 T pr. D

PROBLÈME No. 103.

Composé par M. TAYLOR, Londres, Angleterre.



Blancs. 1 R 5e C R
2 D 4e T D
3 T 4e C D
4 T 8e R
5 F 8e C R
6 F 2e F R
7 C 2e T R
8 C 8e D
9 P 3e D, 4e R, 7e R

Noirs. 1 R 4e R
2 F 3e D
3 F 5e F D
4 C 6e R
5 P 2e C D
6 P 5e C R
7 P 6e F D

Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 99.

Blancs. 1 C D 5e D
2 P 5e

Noirs. 1 R 3e D
2 R 4e F
3 F fait échec et mat.

ou
2 F 4e C, échec
3 C 7e F D, échec et mat